

BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE ÈS LETTRES

Plan d'études en Latin (70 crédits ECTS)

Version du 14.06.12 09:02

Approuvé par l'Assemblée de section
Approuvé par le Conseil de Faculté le
Adopté par la Direction le

Tous les crédits indiqués dans ce document sont des crédits ECTS.

Présentation de la discipline

Cette discipline a pour objet l'étude des langue et littérature latines, des origines au VI^e siècle apr. J.-C., avec des ouvertures sur leurs prolongements dans la tradition classique. La langue latine est examinée sous le double angle de son fonctionnement (sémantique, syntaxe, stylistique, rhétorique) et de son évolution historique. La littérature est abordée par la lecture intensive des textes, analysée à l'aide de divers outils philologiques et critiques, et interprétée en rapport avec les contextes sociaux, culturels et historiques dans lesquels ces textes ont vu le jour. L'accent est mis aussi sur l'histoire de la transmission et de la réception de ces textes et, de façon générale, de la culture antique (de la Grèce à Rome, jusqu'à l'époque moderne). La connaissance des langue et littérature latines est enrichie par une initiation à d'autres disciplines des sciences de l'Antiquité (grec, histoire ancienne, archéologie, histoire des religions).

Résumé des objectifs de formation

Propédeutique

La discipline de latin s'adresse à des étudiants qui possèdent une maturité avec mention latin ou, moyennant un examen préalable, à des étudiants qui ont acquis un niveau de connaissance leur permettant de suivre avec profit les cours, séminaires et travaux pratiques prévus dans le programme d'étude du latin. Au terme de l'année propédeutique, ils auront appris à préciser leurs connaissances linguistiques et littéraires, à les envisager de façon critique et à les replacer dans un contexte plus large, et seront aptes à :

- situer différents textes latins en prose et en poésie par rapport à leur auteur, leur contexte et dans le cadre général de la littérature antique (par l'exercice de la lecture cursive),
- reconnaître et appliquer les règles de la grammaire, évaluer les ressources expressives de la langue latine (par l'exercice du thème et par l'analyse philologique et littéraire de textes en prose et en vers),
- comprendre et connaître les mécanismes généraux de l'histoire de la transmission des textes,
- identifier et utiliser de façon pertinente les méthodes et instruments de la discipline, ainsi que d'autres sources d'information (en différentes langues).

Seconde partie

En fin de seconde partie, les étudiants auront renforcé leurs connaissances de la langue et de la littérature latines, et, de façon plus générale, de la culture antique, ainsi que leur sensibilité linguistique et littéraire et leur regard critique. Ils seront aptes à :

- lire et traduire de façon cursive différents textes latins en prose et en poésie,
- repérer les styles et les niveaux de langue, ainsi que les différences de langue (archaïque, classique, post-classique : en particulier à travers les C/S d'histoire de la langue),
- réaliser des traductions littéraires qui rendent l'expression latine et les ornements littéraires (par l'exercice de la version),
- développer une réflexion philologique et littéraire à partir d'un texte donné,
- comparer divers textes antiques, en prose ou en vers, en les situant dans leur contexte,
- maîtriser les méthodes et instruments de la discipline et de disciplines annexes, ainsi que d'autres sources d'information (en différentes langues).

Structure modulaire du plan d'études

20	PROPÉDEUTIQUE	BA-LAT-1-10 Enseignements de base en latin	20
BA-LAT-1-1010 Introduction aux études latines			
BA-LAT-1-1020 Langue			
BA-LAT-1-1030 Littérature			
BA-LAT-1-1040 Histoire de la langue			
50	SECONDE PARTIE	BA-LAT-2-10 Langue	20
BA-LAT-2-1010 Thème		4	
BA-LAT-2-1020 Version		10	
BA-LAT-2-1030 Lecture de textes		6	
BA-LAT-2-20 Littérature		14	
BA-LAT-2-2010 Analyse de texte		7	
BA-LAT-2-2020 Études littéraires		7	
BA-LAT-2-30 Culture du monde romain		6	
BA-LAT-2-40 Histoire de la langue		4	
BA-LAT-2-50 Options		6	

1 – PROPÉDEUTIQUE

Obligatoire / 20 crédits / évaluation à moyenne

Évaluation de la partie propédeutique : L'étudiant doit se présenter à l'ensemble des évaluations requises pour l'obtention des 20 crédits prévus au plan d'études. La réussite de la partie propédeutique est subordonnée à l'obtention d'une moyenne minimale de 4.00, calculée sur les notes — pondérées par les coefficients — obtenues aux évaluations, sous réserve de l'article XX du Règlement d'études du Baccalauréat universitaire ès Lettres sur les notes éliminatoires.

BA-LAT-1-10 – Enseignements de base en latin

Obligatoire / 20 crédits

La partie propédeutique est constituée de quatre modules obligatoires : BA-LAT-1-1010 – Introduction aux études latines, BA-LAT-1-1020 – Langue, BA-LAT-1-1030 – Littérature, et BA-LAT-1-1040 – Histoire de la langue.

BA-LAT-1-1010 – Introduction aux études latines

Obligatoire

L'étudiant s'inscrit aux enseignements obligatoires du module et remplit les conditions fixées pour la validation intégrée qui leur est associée.

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Introduction aux études latines	2	Semestriel	C/TP	Obligatoire	1
Analyse de texte A	2	Semestriel	C/S	Obligatoire	2
Analyse de texte B	2	Semestriel	C/S	Obligatoire	2

Évaluations	Coeff.	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Introduction aux études latines	1	Vcn	Obligatoire	5

BA-LAT-1-1020 – Langue

Obligatoire

L'étudiant s'inscrit aux enseignements obligatoires du module et remplit les conditions fixées pour la validation intégrée qui leur est associée.

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Thème	1	Annuel	Exercices	Obligatoire	5
Grammaire	1	Annuel	C/TP	Obligatoire	1

Évaluations	Coeff.	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Langue	2	Ven	Obligatoire	6

BA-LAT-1-1030 – Littérature

Obligatoire

L'étudiant s'inscrit aux enseignements obligatoires du module et se présente à l'examen intégré qui leur est associé.

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Lecture cursive et atelier de poésie	3	Annuel	Exercices	Obligatoire	3
Cours de littérature A	1	Semestriel	C	Obligatoire	1.5
Cours de littérature B	1	Semestriel	C	Obligatoire	1.5

Évaluations	Coeff.	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Littérature	2	O	Obligatoire	6

BA-LAT-1-1040 – Histoire de la langue

Obligatoire

L'étudiant s'inscrit aux enseignements obligatoires du module et se présente à l'examen intégré qui leur est associé.

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Introduction à la linguistique diachronique	1	Annuel	C	Obligatoire	1
Histoire de la langue	1 (tous les 15 j)	Annuel	C	Obligatoire	2

Évaluations	Coeff.	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Histoire de la langue	1	E	Obligatoire	3

2 – SECONDE PARTIE

Obligatoire / 50 crédits

Évaluation de la seconde partie : L'étudiant doit se présenter à l'ensemble des évaluations requises pour l'obtention des 50 crédits prévus au plan d'études. La réussite de la seconde partie est subordonnée à l'obtention d'évaluations suffisantes pour un total de 40 crédits au moins, sous réserve de l'article XX du Règlement d'études du Baccalauréat universitaire ès Lettres.

La seconde partie est constituée de cinq étapes obligatoires : BA-LAT-2-10 – Langue (20 crédits), BA-LAT-2-20 – Littérature (14 crédits), BA-LAT-2-30 – Culture du monde romain (6 crédits), BA-LAT-2-40 – Histoire de la langue (4 crédits) et BA-LAT-2-50 – Options (6 crédits).

BA-LAT-2-10 – Langue

Obligatoire / 20 crédits

L'étape BA-LAT-2-10 est constituée de trois modules obligatoires : BA-LAT-2-1010 – Thème (4 crédits), BA-LAT-2-1020 – Version (10 crédits) et BA-LAT-2-1030 – Lecture de textes (6 crédits).

BA-LAT-2-1010 – Thème

Obligatoire / 4 crédits / évaluation à crédits

L'étudiant s'inscrit à l'enseignement du module et se présente à l'examen qui lui est associé.

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Thème	1 (tous les 15 j)	Annuel	Exercices	Obligatoire	4

Évaluations	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Thème	E	Obligatoire	4

BA-LAT-2-1020 – Version

Obligatoire / 10 crédits / évaluation à crédits

Le programme de ce module s'étend sur deux années académiques. L'étudiant s'inscrit une première fois à l'enseignement obligatoire de Version latine, puis s'y inscrit une seconde fois l'année académique suivante. Au terme des deux ans, il se présente à l'examen écrit de Version latine.

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Version	1	Annuel	Exercices	Obligatoire	5

Évaluations	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Version	E	Obligatoire	10

BA-LAT-2-1030 – Lecture de textes

Obligatoire / 6 crédits / évaluation à crédits

Le programme de ce module s'étend sur deux années académiques. L'étudiant s'inscrit une première fois à l'enseignement obligatoire du module et remplit les conditions fixées pour la validation Lecture cursive et ateliers de poésie (1^{re} partie). L'étudiant s'inscrit à nouveau à cet enseignement l'année académique suivante et remplit les conditions fixées pour la validation Lecture cursive et ateliers de poésie (2^e partie).

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Lecture cursive et ateliers de poésie	3	Annuel	Exercices	Obligatoire	3

Évaluations	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Lecture cursive et ateliers de poésie (1 ^{re} partie)	Vo	Obligatoire	3
Lecture cursive et ateliers de poésie (2 ^e partie)	Vo	Obligatoire	3

BA-LAT-2-20 – Littérature

Obligatoire / 14 crédits

L'étape BA-LAT-2-20 est constituée de deux modules obligatoires : BA-LAT-2-2010 – Analyse de texte (7 crédits) et BA-LAT-2-2020 – Études littéraires (7 crédits). Le programme de cette étape s'étend sur deux années académiques. L'étudiant commence par le module BA-LAT-2-2010, puis, une fois ce dernier terminé, enchaîne avec le module BA-LAT-2-2020.

BA-LAT-2-2010 – Analyse de texte

Obligatoire / 7 crédits / évaluation à crédits

L'étudiant s'inscrit à deux cours semestriels de littérature et à deux cours/séminaires semestriels d'analyse de texte. Il remplit les conditions fixées pour les validations des deux cours/séminaires. Au terme du module, il se présente à l'examen oral intégré portant sur deux sujets d'analyse de texte et sur les deux cours de littérature.

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Cours 1 de littérature	1	Semestriel	C	Obligatoire	1.5
Cours 2 de littérature	1	Semestriel	C	Obligatoire	1.5
Ens. 1 d'Analyse de texte	2	Semestriel	C/S	Obligatoire	2
Ens. 2 d'Analyse de texte	2	Semestriel	C/S	Obligatoire	2

Évaluations	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Traduction et commentaire	O	Obligatoire	3
Validation en lien avec l'ens. 1 d'Analyse de texte	Vo	Obligatoire	2
Validation en lien avec l'ens. 2 d'Analyse de texte	Vo	Obligatoire	2

BA-LAT-2-2020 – Études littéraires

Obligatoire / 7 crédits / évaluation à crédits

Prérequis : avoir terminé le module BA-LAT-2-2010 – Analyse de texte.

L'étudiant s'inscrit à deux cours semestriels de littérature et à deux cours/séminaires semestriels d'études littéraires. Il remplit les conditions fixées pour les validations des deux cours/séminaires. Au terme du module, il se présente à l'examen oral intégré portant sur deux sujets d'études littéraires et sur les deux cours de littérature.

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Cours 3 de littérature	1	Semestriel	C	Obligatoire	1.5
Cours 4 de littérature	1	Semestriel	C	Obligatoire	1.5
Ens. 1 en Études littéraires	2	Semestriel	C/S	Obligatoire	2
Ens. 2 en Études littéraires	2	Semestriel	C/S	Obligatoire	2

Évaluations	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Études littéraires	O	Obligatoire	3
Validation en lien avec l'ens. 1 en Études littéraires	Vo	Obligatoire	2
Validation en lien avec l'ens. 2 en Études littéraires	Vo	Obligatoire	2

BA-LAT-2-30 – Culture du monde romain

Obligatoire / 6 crédits / évaluation à crédits

L'étudiant s'inscrit à des enseignements du module (selon l'offre proposée chaque année) et remplit les conditions fixées pour les validations qui leur sont associées, pour un total de 6 crédits au moins.

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Religion romaine	2	Semestriel	C/S	Optionnel	2
Mythe et rhétorique	2	Semestriel	C/TP	Optionnel	2
Tradition classique	2	Semestriel	C/S	Optionnel	2
Études littéraires	2	Semestriel	C/S	Optionnel	2

Évaluations	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Religion romaine	Vo	Optionnel	2
Mythe et rhétorique	Vc	Optionnel	2
Tradition classique	Vo	Optionnel	2
Études littéraires	Vo	Optionnel	2

BA-LAT-2-40 – Histoire de la langue

Obligatoire / 4 crédits / évaluation à crédits

L'étudiant s'inscrit à l'enseignement obligatoire du module et remplit les conditions fixées pour la validation qui lui est associée.

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Linguistique diachronique	2	Semestriel	C/S	Obligatoire	4

Évaluations	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Linguistique diachronique	Ve/Vo	Obligatoire	4

BA-LAT-2-50 – Options

Obligatoire / 6 crédits / évaluation à crédits

L'étudiant s'inscrit à des enseignements du module (selon l'offre proposée chaque année) et remplit les conditions fixées pour les validations qui leur sont associées, pour un total de 6 crédits au moins.

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Archéologie	Varia	Varia	Varia	Optionnel	6 ou varia
Grec ancien	Varia	Varia	Varia	Optionnel	6 ou varia
Histoire ancienne	Varia	Varia	Varia	Optionnel	6 ou varia
Histoire de la médecine	Varia	Varia	Varia	Optionnel	6 ou varia
Linguistique diachronique	Varia	Varia	Varia	Optionnel	6 ou varia
Paléographie	Varia	Varia	Varia	Optionnel	6 ou varia
Philosophie antique	Varia	Varia	Varia	Optionnel	6 ou varia
... (autres selon entente)					

Évaluations	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Archéologie	Varia	Optionnel	6 ou varia
Grec ancien	Varia	Optionnel	6 ou varia
Histoire ancienne	Varia	Optionnel	6 ou varia
Histoire de la médecine	Varia	Optionnel	6 ou varia

Linguistique diachronique	Varia	Optionnel	6 ou varia
Paléographie	Varia	Optionnel	6 ou varia
Philosophie antique	Varia	Optionnel	6 ou varia
... (autres selon entente)			